

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 10 septembre 2020

Date de convocation du conseil municipal :
25 août 2020

Présents : M. RINGUET, Maire, Mmes MONTENON, BONNAVAL, adjointes, Mrs AFONSO, BARDET, JEANROT, JOFFRE, PINAUD,
Excusés : mrs GIVERNAUD, LAVAUD, mme BARRAT

Madame BONNAVAL a été élue secrétaire de séance

Acquisition des biens de madame Konstant :

Le conseil municipal accepte la proposition de madame Konstant pour l'acquisition de ses biens (ex-Boubet) sur la commune pour un montant de 14000 euros.

Demande d'acquisition d'une partie de domaine public :

Il n'est pas possible de donner une réponse favorable à cette demande car le domaine public est inaliénable et imprescriptible.

Occupation de la salle polyvalente par l'association danse libre à fleurat :

Les cours de danse pourront reprendre par groupe de 8 personnes maximum, à charge pour la présidente de prendre toutes les mesures d'hygiène nécessaires afin d'assurer la sécurité de ses adhérentes, et de tenir un registre des personnes présentes à chaque séance.

Redevance télécoms 2020 :

Le montant de la redevance due par Orange pour occupation du domaine public communal est de 722.46 euros.

Désignation de 2 délégués au comité de pilotage du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) :

Les deux délégués sont monsieur Ringuet, délégué titulaire et monsieur Jeanrot, délégué suppléant.

Destruction des nids de frelons asiatiques :

La commune prendra en charge cette dépense, c'est l'entreprise Serge Nadaud de La Souterraine qui effectuera la destruction.

Devis Evolis 23 travaux route de Pradeau :

Des travaux de réparations de voirie vont être entrepris pour un montant de 10 122 euros HT.

Acquisition d'un broyeur :

L'offre retenue est celle des Ets Maridat pour un montant de 8400 euros HT. La reprise de l'ancien broyeur est de 1800 euros. La commande sera passée avant le 31 octobre pour une livraison en mars 2021 afin de bénéficier d'une remise de 6%.

Devis doublage d'un mur de la salle polyvalente :

L'entreprise SARL Gillet père et fils a été retenue pour effectuer ces travaux d'un montant de 748.52 euros HT.

Travaux de toitures :

L'attribution des subventions de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ont été notifiées en avril et juillet 2020 concernant les dossiers de réfection des toitures de l'ensemble du bâtiment de la mairie et de la partie arrière des logements route de Brézenty. Les travaux sont en cours sur les logements route de Brézenty. En ce qui concerne le bâtiment de la mairie, l'entreprise s'est engagée pour novembre.

Devis fin d'aménagement de la place du Vergnoux :

Des massifs seront plantés. La jardinerie Glomot, fournira les plants selon le devis d'un montant de 329.60 euros TTC, accepté par le conseil municipal et elle remplacera l'arbre sec planté en 2019. Les travaux, prévus pour octobre, seront effectués par l'employé municipal, le paillage de copeaux de bois sera donné par Philippe Poupard.